



Lycée
Professionnel
Montesquieu

ADHESION 2023/2024

A « LA MAISON DES LYCEENS ET DES APPRENTIS » ET A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Associations Loi 1901 :

- « La Maison des Lycéens et des apprentis » est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle du lycée et donne aux apprenants l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de l'autonomie et d'avoir des responsabilités au sein du lycée. (cf Circulaire du 29 janvier 2010.).
- L'association sportive vous permet de découvrir, partager et vous dépasser à travers des activités physiques variées : football, musculation, randonnée, course d'orientation, VTT...
Quelque soit ton niveau ou ton handicap, vient passer des moments conviviaux tous ensemble.

✂.....

Bulletin d'adhésion à la MDL et à l'AS

Je soussigné (e) élève en classe de
Adresse mail pour recevoir les infos de la MDL et de l'AS (facultatif)

.....

- Verse la somme de 15 euros**
- en espèces
 - en chèque (à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Montesquieu)

Mais aussi

- souhaite m'investir dans l'association
- souhaite proposer une idée, une animation, un club

Cette cotisation de 15 euros annuel, me permet aussi d'adhérer à l'association sportive (AS) du lycée et de participer aux activités sportives organisées par celle-ci.

Droit à l'image

- J'autorise** ces associations à me filmer ou me photographier dans le cadre des activités proposées ainsi qu'à diffuser mon image, le cas échéant.
- Je n'autorise** pas ces associations à me filmer ou me photographier dans le cadre des activités proposées ainsi qu'à diffuser mon image, le cas échéant.

Fait à Le.....
Signature Adhérent : Signature du responsable légal (adhérent mineur)